

Le DÉVELOPPEMENT RURAL par le TRAVAIL DECENT

POUR LA CROISSANCE, L'EMPLOI PRODUCTIF, LE REVENU, DE BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL, L'ÉGALITÉ DES CHANCES, LES DROITS, UNE VOIX, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, LA RÉSILIENCE AUX CRISES, LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



Bureau International du Travail

Thèmes

Notes d'orientation Rurale

Soutenir le développement rural par des Socles de protection sociale

Dans les pays en développement, la majorité des habitants des zones rurales ne bénéficient d'aucune forme de protection sociale. Assurer un niveau minimal de sécurité de revenu et l'accès aux services essentiels, particulièrement aux soins de santé, est non seulement une nécessité, mais constitue aussi un droit humain et un facteur clé en matière de développement social et économique.

Faits et chiffres

- Environ 75 pour cent de la population mondiale ne bénéficie pas d'une protection sociale adéquate.¹
- Environ 1,44 milliard de personnes vivent avec moins d'1,25 dollar E-U par jour ; et 70 pour cent des personnes les plus pauvres du monde vivent en zones rurales.²
- De bas revenus et la pauvreté conduisent souvent à l'exclusion des biens et services essentiels : 925 millions de personnes souffrent de faim chronique³, 884 millions n'ont pas accès à l'eau potable, 2,6 milliards n'ont pas accès à un assainissement adéquat⁴, et 796 millions d'adultes sont illettrés, la majorité d'entre eux vivant en zones rurales.⁵
- La majorité des travailleurs ruraux s'adonnent à l'agriculture, et travaillent souvent dans des conditions dangereuses. Selon les estimations du BIT, environ 170 000 travailleurs agricoles meurent chaque année des suites de l'exposition à des produits agrochimiques ou en utilisant des machines, et un nombre encore plus grand sont blessés.⁶
- Les travailleurs ruraux sont exposés de façon disproportionnée à l'insécurité de revenu, l'emploi rural étant souvent temporaire, saisonnier et mal rémunéré.
- Ayant peu de ressources, de faibles revenus et étant très exposées aux crises, les populations rurales sont particulièrement vulnérables aux graves difficultés financières. Chaque année, environ 150 millions de personnes sont victimes d'une catastrophe financière, et 100 millions sont plongées dans la pauvreté parce qu'elles doivent recourir aux services de santé et payer pour ces services.⁷
- Les taux de mortalité maternelle et infantile sont particulièrement élevés en milieu rural. Dans les pays à faible revenu, seulement 35 pour cent des femmes dans les zones rurales ont accès aux services de santé professionnels, contre 70 pour cent en zone urbaine.



© ILO/Maillard

Pourquoi il faut agir

- Dans de nombreux pays en développement, les systèmes de protection sociale gérés par l'État sont axés sur les secteurs organisés de l'emploi public et industriel, laissant sans protection la grande majorité des populations rurales dont les activités économiques sont informelles.
- Les populations rurales :
 - ◆ Sont exposées à des niveaux de risque élevés, par exemple aux aléas naturels tels que les sécheresses, les inondations ou les tempêtes, l'appauvrissement des sols, la déforestation, l'assèchement des cours d'eau, la destruction des récoltes par des insectes ou des incendies, ainsi qu'une prévalence plus élevée de certaines maladies comme le tétanos, la tuberculose, le paludisme et la polio
 - ◆ Manquent souvent d'accès à des soins de santé adéquats, à l'eau, à une nutrition appropriée, à l'assainissement, au logement et à des lieux de travail sans risque, ce qui les rend particulièrement vulnérables à la maladie et à l'insécurité financière
 - ◆ Sont exclues des mécanismes de protection sociale et manquent par conséquent des outils nécessaires pour faire face à ces risques
 - ◆ Evoluent sur des marchés du travail ruraux en dysfonctionnement, caractérisés par la présence d'employeurs monopolistiques, une offre de main-d'œuvre excédentaire, et des infrastructures de transport et de communication inadéquates. En conséquence, les salaires sont faibles dans les zones rurales, et les populations sont piégées dans le chômage ou le sous-emploi, et la misère
- Les communautés rurales sont confrontées à de nombreuses difficultés, comme l'inadéquation des infrastructures, de la représentation politique, des services économiques et sociaux, des actifs productifs et des marchés (notamment les marchés du travail) ; ces facteurs sont étroitement interconnectés et constituent des déterminants majeurs de la pauvreté.

La contribution d'un Socle de protection sociale (SPS)

- Les prestations en espèces et en nature versées dans le cadre des mécanismes SPS augmentent les revenus des ménages pauvres, leur permettant ainsi de satisfaire certains de leurs besoins.
- Les prestations en espèces stimulent la consommation locale et sont des multiplicateurs économiques dans les zones rurales où



© ILO/Florente

les flux financiers sont souvent peu abondants, ce qui favorise l'expansion des marchés locaux et la croissance.

- Les programmes de protection sociale, à l'instar des régimes de garantie d'emploi, sont aussi susceptibles de pousser les salaires vers le haut, les travailleurs n'étant plus obligés d'accepter des rémunérations inférieures au salaire minimum.
- Une augmentation de la demande de services en zone rurale peut promouvoir les investissements en vue d'une amélioration de l'offre de ces services.
- Les prestations sociales favorisent l'investissement dans le capital humain, notamment dans les secteurs de l'éducation et de la santé, et améliorent à long terme l'employabilité et la productivité des individus.
- Les transferts en espèces ou en nature en faveur des ménages vivant dans l'insécurité financière sont susceptibles d'encourager les parents à laisser leurs enfants à l'école et à réduire la prévalence du travail des enfants.
- Un socle de protection sociale donne aux allocataires la certitude d'être en mesure de satisfaire leurs besoins élémentaires, ce qui permet aux populations rurales d'abandonner les stratégies de

Encadré 1

Qu'est-ce que le Socle de protection sociale ?

- Un socle de protection sociale (SPF) est le premier niveau d'un système national de protection sociale global qui aide à l'effectivité des droits de l'homme pour tous en veillant à ce que :
 - ♦ Chaque individu bénéficie d'une protection financière suffisante pour avoir accès à un ensemble de services de santé essentiels définis au plan national, y compris les soins de santé maternels
 - ♦ Tous les enfants jouissent d'une sécurité financière, au moins à un niveau minimum défini au plan national, par le biais d'allocations familiales en espèces ou en nature destinées à assurer un accès aux biens et services essentiels
 - ♦ Toutes les personnes appartenant aux groupes d'âge actifs et étant dans l'incapacité d'obtenir un revenu suffisant aient une sécurité de revenu minimum via l'assistance sociale, les allocations de maternité, les allocations d'invalidité et autres transferts sociaux en espèces ou en nature, ou via des programmes d'emplois publics destinés à garantir l'accès aux biens et services essentiels
 - ♦ Toutes les personnes âgées résidant de façon permanente dans le pays jouissent de la sécurité de revenu, du moins à un niveau minimum défini au plan national, par le biais de prestations en espèces ou en nature
- Le SPS est un outil puissant pour lutter contre la pauvreté, accélérer la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), réduire les inégalités, renforcer la cohésion sociale, et soutenir une croissance économique inclusive en libérant toutes les potentialités économiques de la population.
- Un SPS permet aux individus de participer pleinement au développement de leur société, leur évite de souffrir de la faim et de maladies évitables, d'être sans instruction, de boire de l'eau non potable et de rester sans abri.

substance sans risque et d'investir dans des activités génératrices de revenus plus rentables, par exemple en passant des cultures à faible risque et à faible rendement, à celles qui comportent plus de risques et ont un rendement plus élevé.

- Les programmes de protection sociale peuvent aider les ménages pauvres à faire fructifier et à protéger leurs actifs en les empêchant de les brader en cas de chocs extérieurs, lesquels enferment les ménages dans la pauvreté.
- Les transferts sociaux en espèces ont également le potentiel de rééquilibrer les dysfonctionnements des marchés de capitaux. Les ménages pauvres des zones rurales ont généralement un accès au crédit très limité. Un meilleur accès au crédit signifie un esprit d'entreprise plus développé et des investissements dans des micro-entreprises et dans les intrants agricoles comme les semences, les engrais, le matériel et le bétail.
- Lorsqu'ils sont conçus et mis en œuvre de façon adéquate, les programmes de protection sociale peuvent être d'un coût abordable dans un large éventail de conditions sociales, démographiques et économiques.



© ILO/Crozet

Orientations pour l'action

Adapter les mécanismes de protection sociale existants aux réalités rurales

- Procéder à une évaluation des localités rurales pour identifier leurs besoins spécifiques et voir dans quelles mesures ils sont pris en compte dans les systèmes existants (par exemple, les systèmes de protection universelle).
- Assurer la participation des parties prenantes locales à l'identification de leurs besoins et à l'élaboration de mécanismes permettant de les satisfaire.
- Tirer des leçons des expériences récentes réussies et concevoir des approches novatrices pour mettre en place des systèmes de protection sociale universels ou des systèmes conçus pour les zones rurales, particulièrement en ce qui concerne :
 - ♦ L'information et la sensibilisation – utiliser des canaux de communication adaptés au contexte rural, par exemple la radio, les annonces par caravanes mobiles, les réunions communautaires, les autorités locales, et les personnes de liaison
 - ♦ La capacité d'atteindre les personnes et de les affilier – s'inspirer des programmes ruraux mis en œuvre avec succès et des structures d'affiliation décentralisées, comme les visites des agents chargés des affiliations sur le terrain dans les communautés reculées et l'utilisation de nouvelles technologies ou de nouveaux systèmes de gestion de l'information (par exemple des appareils portatifs numériques pour les enquêtes sur les revenus ou l'enregistrement de données biométriques, etc.). Ce processus exige une planification minutieuse et devrait prendre en compte les réalités des modes de vie ruraux, et garantir des ressources suffisantes et un calendrier réaliste pour sa mise en œuvre ; par exemple, prendre en compte la période des récoltes, les jours de marché, les périodes de soudure, les saisons de pluies, etc., en vue de maximiser leur couverture
 - ♦ La collecte des cotisations auprès des populations rurales disposant de ressources adéquates – adapter les niveaux de cotisations aux moyens de subsistance ruraux grâce à une plus grande flexibilité en matière de modalités de paiement, en adaptant par exemple la fréquence et le calendrier du paiement des cotisations aux cycles de revenus des travailleurs agricoles. Veiller à ce que les coûts administratifs soient minimums et que le paiement des cotisations par les bénéficiaires soit facile même dans les zones reculées

- ♦ Les systèmes de paiement des prestations – mettre en place un système efficace et sûr de paiement des prestations pour atteindre les zones rurales, en adoptant par exemple des systèmes à canaux multiples incluant les banques agricoles, les bureaux de poste, les gérants de boutiques, les distributeurs automatiques mobiles, les téléphones mobiles ou autres, en fonction du contexte. Les bénéficiaires doivent pouvoir accéder facilement aux prestations
- S'appuyer sur les structures existantes pour mettre en œuvre des régimes de protection sociale, par exemple les coopératives ou les associations communautaires dont les membres sont organisés.
- Identifier et accorder une attention particulière aux besoins de protection spécifiques des groupes vulnérables, par exemple les personnes sans terre, les travailleurs occasionnels, les personnes astreintes au travail forcé ou exploitées, les personnes sans accès aux réseaux informels ou en position de faiblesse comme les orphelins, les migrants, les personnes âgées sans enfant, les femmes, les personnes vivant avec le VIH et le sida, les membres de certaines castes ou de certains groupes ethniques ou religieux.

Développer des stratégies d'extension de la couverture sociale nationale et des politiques relatives au socle de protection sociale adaptées aux spécificités des contextes ruraux

Les stratégies nationales doivent viser l'atteinte progressive de la couverture universelle en tenant compte des priorités nationales, de la faisabilité au plan administratif et de l'accessibilité financière. Ceci nécessite l'adoption de mesures spécifiques pour atteindre les travailleurs des zones rurales, et à cet égard les gouvernements pourraient envisager de :

- Identifier des régions, des localités ou des villages pour organiser des systèmes de protection sociale au niveau local ou améliorer les prestations des systèmes existants.
- Veiller tout particulièrement à capitaliser sur les connaissances et les ressources des municipalités et autorités locales, par exemple par le renforcement de la collaboration et de la participation, et/ou en décentralisant les structures de prestations.

Encadré 2

Pensions de vieillesse en faveur des populations rurales du Cap Vert

En 1994, le Cap Vert a mis en place le tout premier régime de sécurité sociale non contributif d'Afrique, avec l'appui du programme STEP du BIT. Il donne une couverture aux personnes de plus de 60 ans dont le revenu annuel est en deçà du seuil national de pauvreté fixé à 49.485 escudos par habitant et par an (441 euros). Il a contribué à la réduction de la pauvreté sur l'ensemble du pays, le taux passant de 36,7 pour cent en 2001 à 26,7 pour cent en 2008. Le montant de la pension s'élève actuellement à 5000 escudos (50 euros) par mois, et il est régulièrement révisé afin d'assurer sa cohérence avec les réalités et le développement économiques.

Luísa Oliveira Marques, 81 ans, a passé toute sa vie dans l'île de désert de Santa Luzia, comme femme au foyer, prenant soin de sa famille et du bétail. Elle témoigne de la manière dont la pension a changé sa vie :

« Tous les mois, je reçois la pension et je vis de cet argent. Ce n'est pas beaucoup, mais ma vie a changé parce que je sais que je peux compter là-dessus pour subvenir à mes besoins essentiels. Chaque jour, j'achète du lait de chèvre à mon voisin, je peux acheter de la nourriture, du savon... Si j'ai besoin de quelque chose pour moi-même, je n'ai pas à attendre que l'on me fasse la charité. C'est aussi un souci de moins pour ma famille, si elle ne peut pas m'aider, elle n'a pas à s'inquiéter parce qu'elle sait que je ne vais pas mourir de faim. Dès que j'ai besoin de quelque chose, si je n'ai pas l'argent nécessaire, je peux acheter à crédit parce que je sais que je pourrai payer plus tard. C'est une garantie et cela me donne la tranquillité d'esprit parce que je peux compter dessus ! »

Source : <http://www.social-protection.org/gimi/gess/ShowTheme.do?tid=2325>



Encadré 3

Étendre l'assurance maladie à l'économie informelle

Le BIT a aidé le gouvernement du Ghana à élaborer et à mettre en place un régime national d'assurance maladie (NHIS). Lancé en 2004, c'est une étape pour l'extension de la protection sociale de santé dans le pays. Il offre une couverture santé à de larges segments de la population, y compris les habitants des zones rurales et les travailleurs du secteur informel. Selon les estimations, en 2010, 30 pour cent des assurés, soit environ 3,2 millions de personnes, sont des travailleurs du secteur informel. En raison de l'extension de cette couverture, l'utilisation des services de santé a également augmenté. Si le taux général de fréquentation des services de santé est de 0,5 visite par personne et par an, le taux pour les personnes assurées est en moyenne de deux fois par an.

Source : <http://www.nhis.gov.gh/>

- Fournir et développer des systèmes de technologies et d'information aptes à assurer l'efficacité des structures administratives relatives à la gestion générale et financière et aux flux d'informations entre le centre et la périphérie de l'administration en charge de la sécurité sociale.
- Garantir l'efficacité des mécanismes de protection sociale en adoptant une approche holistique pour fournir des prestations adaptées aux multiples besoins de protection des populations rurales.
- Intégrer les systèmes et les interventions de protection sociale dans les zones rurales dans les autres politiques ou programmes d'ordre social et économique qui atteignent ces zones, par exemple les politiques nationales d'emploi.
- Développer lorsque cela est possible des politiques favorisant la transition de l'économie informelle à l'économie formelle.
- Accroître la demande et l'offre de services sociaux en milieu rural par l'installation d'infrastructures et d'une main-d'œuvre rurales pour l'offre de services, et lorsque ces services existent, par l'augmentation de la demande de services par des prestations en espèces conditionnelles.
- Renforcer les capacités nationales en matière de gestion et de mise en œuvre des programmes de sécurité sociale pour atteindre les zones rurales, par la formation du personnel à tous les niveaux, notamment :
 - ♦ Les gestionnaires financiers et les actuels pour procéder à des évaluations périodiques du personnel administratif en charge, entre autres, des affiliations, de la gestion et du paiement des allocations
 - ♦ Les travailleurs sociaux en charge des activités de sensibilisation et d'information
 - ♦ Les agents chargés de la gestion, du suivi, et de l'évaluation des cas, afin de suivre les progrès, de mesurer l'impact et de pouvoir prendre les mesures correctives lorsque cela est nécessaire

Le DÉVELOPPEMENT RURAL par le TRAVAIL DECENT

POUR LA CROISSANCE, L'EMPLOI PRODUCTIF, LE REVENU, DE BONNES CONDITIONS DE TRAVAIL, L'ÉGALITÉ DES CHANCES, LES DROITS, UNE VOIX, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, LA RÉSILIENCE AUX CRISES, LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



© ILO/Cassidy

Le rôle de l'OIT

- La protection sociale constitue l'un des éléments clés de l'action de l'OIT et l'un des quatre piliers de l'Agenda du travail décent.
- Depuis 2009, l'OIT travaille en partenariat avec l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en tant qu'institutions chefs de file de l'Initiative pour un socle de protection sociale du Conseil des chefs de Secrétariat des Nations Unies.
- L'OIT aide actuellement plus de 31 pays à renforcer leurs systèmes de protection sociale, avec un accent particulier sur le financement de la protection sociale qui constitue souvent un défi majeur.
- L'OIT :
 - ♦ Assiste les pays dans la conception et la mise en œuvre de stratégies nationales de sécurité sociale à deux dimensions :
 - La dimension horizontale – proposer un ensemble de garanties de base qui assurent la sécurité de revenu tout au long du cycle de vie, et la protection pour tous en matière de santé, avec une attention particulière pour les groupes vulnérables tels que les populations rurales, les migrants, les personnes vivant avec le VIH et le sida, les personnes handicapées, les femmes et les jeunes.
 - La dimension verticale – offrir une plus grande sécurité de revenu et un meilleur accès aux soins de santé, au minimum en conformité avec la Convention de l'OIT relative à la sécurité sociale (norme minimum), 1952 (No.102).
 - ♦ Assiste les pays dans la conception et l'amélioration de l'efficacité des systèmes de gouvernance, de gestion, et de fourniture des prestations, et dans le contrôle des systèmes de sécurité sociale dont la couverture s'étend aux zones rurales.



© ILO/Crozet

- ♦ Favorise, aux niveaux national et international, le dialogue social et le rôle des partenaires sociaux (gouvernements, organisations d'employeurs et de travailleurs) dans la conception, la gouvernance et la mise en œuvre d'une sécurité sociale pour tous, globale et durable.
- ♦ Renforce les capacités des partenaires sociaux et des parties prenantes nationales en vue d'une meilleure compréhension de la sécurité sociale et des normes les plus récentes de l'OIT en matière de protection sociale, notamment les normes minimales fixées par la Convention relative à la sécurité sociale, 1952 (No.102), dans le but de promouvoir leur ratification et leur application.
- ♦ Dispose d'un large éventail d'outils et de guides adaptés à la protection sociale en milieu rural, notamment en matière d'évaluation des coûts, d'analyse des besoins de protection sociale, d'analyse d'impact et de partage des connaissances.
- ♦ Facilite l'échange d'expériences en matière de couverture sociale, notamment en fournissant des données et des statistiques pertinentes via la base de données de l'enquête sur la sécurité sociale ; la plateforme de partage des connaissances sur l'extension mondiale de la sécurité sociale (GESS) (www.socialsecurityextension.org) ; et la promotion du dialogue sud-sud.

¹ BIT : *Rapport mondial sur la sécurité sociale 2010/11 : donner une couverture sociale en période de crise* (Genève : 2010)

² FIDA : *Rapport sur la pauvreté rurale 2011 – Nouvelles réalités, nouveaux défis : de nouvelles chances pour la prochaine génération* (Rome : 2010)

³ FAO : *Recul de la faim dans le monde, qui reste néanmoins à des niveaux inadmissibles : les objectifs de lutte contre la faim sont difficiles à atteindre* (Rome : 2010)

⁴ OMS/UNICEF : *Programme conjoint de suivi de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement*, www.wssinfo.org/data-estimates/introduction

⁵ UNESCO Institut de statistiques, www.uis.unesco.org/ev_en.php?ID=6401_201&ID2=DO_TOPIC;

⁶ BIT : *Promotion de l'emploi rural pour la réduction de la pauvreté*, Rapport IV, Conférence internationale du travail, 97ème session (Genève : 2008).

⁷ Xu K., Evans D.B., Carrin, G., Aguilar-Rivera, A.M. : *Designing health financing systems to reduce catastrophic health expenditure*. Technical brief for policy-makers, Number 2/2005. WHO/EIP/HSF/PB/05.02. (Genève, OMS : 2005)

Liens

- BIT : Département de la sécurité sociale : <http://www.ilo.org/public/english/protection/secsoc/>
- L'extension mondiale de la sécurité sociale (GESS) est une plateforme interactive de partage des connaissances sur la protection sociale : www.socialsecurityextension.org

Outils

- ♦ BIT : *Extending Social Security to All – A Guide through Challenges and Options* (Genève : 2010) <http://www.socialsecurityextension.org/gimi/gess/RessShowRessource.do?ressourceId=16152>
- ♦ BIT : *Initiative des Nations Unies pour un socle de protection sociale: Manuel et cadre stratégique pour les opérations conjointes des Nations Unies au niveau national* (Genève : 2009) <http://www.socialsecurityextension.org/gimi/gess/RessShowRessource.do?ressourceId=14484>
- ♦ BIT : *Budgétisation sociale. Série de manuels sur les méthodes quantitatives applicables à la protection sociale* (Genève : 2000) – Un guide pratique sur la conception d'un outil rationnel pour les informations relatives aux dépenses et

aux recettes de la protection sociale <http://www.socialsecurityextension.org/gimi/gess/RessShowRessource.do?ressourceId=8022>

Autres outils

- ♦ BIT : *Enquête sur la sécurité sociale* – une base de données statistiques sur la sécurité sociale dans le monde, notamment les dépenses et les recettes des régimes de protection sociale, ainsi que les données relatives aux personnes protégées, aux allocataires des prestations sociales, aux montants des prestations, disponible sur : http://www.ilo.org/dyn/lossi/ssimain.home?p_lang=en
- ♦ BIT : *Rapport VI, Sécurité sociale pour la justice sociale et une mondialisation équitable : discussion récurrente sur la protection sociale (sécurité sociale) en vertu de la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable*, Conférence internationale du travail, 100ème session (Genève : 2011). <http://www.socialsecurityextension.org/gimi/gess/RessShowRessource.do?ressourceId=21960>
- ♦ BIT : *World Social Security Report 2012/13*, avec un accent sur la protection sociale en milieu rural, notamment des femmes (à venir).

Nous contacter : secsoc@ilo.org

Auteur : Département de la sécurité sociale de l'OIT